

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19326825



Déposé 12-07-2019

Greffe

 N° d'entreprise : 0730666950

Nom:

(en entier): GENERAL WORK

(en abrégé):

Forme légale : Société en nom collectif

Adresse du siège : Chaussée de Bruxelles, Tong. 32 1

5140 Sombreffe

Belgique

Objet de l'acte : Constitution

1.Lima Ferreira Faria Pedro Tiago domicilié chée de Bruxelles 32/1 à 5140 Sombreffe.

2.Da Costa Renato Jorge domicilié chée de Bruxelles, 32/1 à 5140 Sombreffe.

Forme juridique : Les associés constituent une société en nom collectif.

Dénomination sociale : GENERAL WORK

Siège social : Sombreffe (5140), Chée de Bruxelles, 32/1

Objet social :La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre ou pour compte de tiers ou en participation avec des tiers, toutes activités et tous services relatifs ou liés directement ou indirectement au travaux d'aménagement, de rénovation et de nettoyage du bâtiment résidentiel ou industriel dans la mesure où il satisfait aux règles relatives aux accès à la profession, soit par l'entreprise, soit par ses sous-traitants

La société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes sociétés ou entreprises ayant un objet similaire, connexe ou qui soit de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Le capital social est illimité. Son montant minimum est fixé à 25.000,00 euros.

Le capital est constitué de cent parts de cent euros.

La société est constituée pour une durée illimitée.

La société est administrée par un ou plusieurs administrateurs, assciés ou non, nommés par l'assemblée générale pour une durée déterminée ou indéterminée. Ce mandat est révocable à tout moment.

Le ou les administrateurs ont tous pouvoirs d'agir au nom de la société quelle que soit la nature ou l'importance des opérations, pourvu qu'elle rentrent dans l'objet social et sauf les compétences réservées par la loi ou les présents statut à l'assemblée générale.

Le ou les administrateurs peuvent déléguer certains pouvoir spéciaux à toute personne qu'il estime compétente.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre. Le premier exercice commence ce 12 juillet 2019 pour se clôturer le 31 décembre 2020.

L'assemblée générale annuelle aura lieu chaque année au siège social le 1er mardi de juin à 10h. A l'issue de l'assemblé générale, les assocés nomment en qualité de gérant, Monsieur Lima Ferreira Faria Pedro Tiago, Chée de Bruxelles, 32/1 à 5140 Sombreffe.

Pour extrait analytique

Fait a Sombreffe, le 12 Juillet 2019.

Lima Ferreira Faria

Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers.